



rtto  
Architecture

## AUX PARENTS DE TOUTES LES CLASSES DU SECONDAIRE

Concerne: Création d'une Association des Parents.

Madame, Monsieur,

L'Institut Saint-Luc a pour projet de remettre sur pied, à l'occasion de cette nouvelle année scolaire 2012-2013, une Association des Parents qui permette de faire entendre votre voix à l'intérieur même de l'école de vos enfants.

Deux raisons au moins justifient cette initiative. La première est en quelque sorte administrative. La Communauté Française, de qui nous dépendons, requiert de chaque école l'organisation d'un Conseil de Participation qui rassemble, au minimum deux fois par an, des représentants des élèves et des parents, outre ceux du pouvoir organisateur, de la direction, des professeurs, des surveillants-éducateurs, ainsi que du personnel administratif et technique.

Dans ce cadre, il paraît normal que les délégués des parents soient vraiment représentatifs de leur « corporation », ce que permettrait une élection au sein d'une association de parents déjà constituée.

La deuxième raison nous paraît plus importante et plus fondamentale. C'est que l'école de vos enfants a besoin de vous, autant que vous avez besoin d'elle. Le meilleur bien de vos enfants – nos élèves – passe nécessairement par une collaboration, la plus étroite et la plus constructive possible, entre parents et enseignants. Tout le monde sera sans doute d'accord avec le principe, mais dans la réalité, il faut bien convenir qu'on est souvent loin du compte. C'est justement pourquoi l'existence d'une structure favorisant les rencontres et les échanges nous paraît indispensable.

Concrètement, nous aimerions voir se constituer une « cellule permanente » composée d'un nombre de parents suffisamment représentatif des différentes options existant à Saint-luc, disposés à se réunir plusieurs fois l'an pour partager avis, questionnements, projets et initiatives, de façon à pouvoir apporter à l'école une contribution constructive à court et à long terme, notamment en participant au Conseil de Participation.

Seriez-vous prêt(e) à assumer un tel rôle avec ce qu'il comporte de temps et d'investissement ? Nul doute que votre engagement serait profitable à l'ensemble de la communauté scolaire, et notamment à votre propre enfant.

Dans ce cas, ayez l'obligeance de remplir le talon ci-dessous et de le faire parvenir à la Direction, au nom de Monsieur Petit. Dès qu'un nombre suffisant de candidats se sera fait connaître, nous les réunirons pour préciser ensemble les modalités de la constitution de cette Association.

En l'attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Serge ALARCIA et Philippe PETIT,  
Directeurs.

✕.....

(à remettre à M. Petit d'ici le 28 septembre 2012)

Madame/Monsieur ....., parent(s) de.....,  
classe de ..... est intéressé(e) par la constitution d'une Association des  
Parents de l'Institut Saint-Luc. Il/elle peut-être contacté(e) par courrier, par téléphone  
ou par mail : .....

**Institut Saint-Luc**  
enseignement secondaire  
des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés  
rue d'Irlande 57 – 1060 Bruxelles  
T+32(0)2 537 08 70  
F+32(0)2 537 00 63  
st.luc.bxl@skynet.be  
www.stluc-bruxelles-sec.be  
ING 310-0193635-12